Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260610-COM202663-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 juin 2026 à 19 heures
Membres en exercice : 15 – membres présents : 12
Date de convocation : 6 juin 2026

Le dix juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire., Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Patrick GUILLOUX, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Anna MERCIER, Lizig CLOAREC, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Serge OLLIVAUX, Nelly ROPARS, Ludivine GEORGELIN

Absents, excusés :

- Sylvie MARIGAULT, qui donne pouvoir à Patrick GUILLOUX
- Maxime TIREL, qui donne pouvoir

Absente : Nolwenn BOHEC

Secrétaire de séance : Ludivine GEORGELIN

202663 - Rénovation du manoir du Crec'h : Avenant n° 01 au lot n° 3 (Couverture)

Jean-François LE MIGNOT, Maire-Adjoint, rappelle à l'assemblée que le montant du marché relatif au lot n° 3 s'élève à 63 188.10 euros HT soit 75 825.72 euros TTC. Suite à intervention du lot Démolition, il s'avère que la toiture de l'écurie est à remplacer. Les travaux ne peuvent pas être confiés à une autre entreprise pour des raisons techniques et de coordination. La proposition de l'entreprise Nico Morvan, titulaire du marché, s'élève, pour remplacement à l'identique (tuiles) s'élève à 30 941.90 euros HT soit 48.96 % du marché initial

Des travaux sur la charpente sont aussi à prévoir. Une demande de devis est en cours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **VALIDE** l'avenant n° 01 pour un montant de 30 941.90 euros HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN
Présidente

Ludivine GEORGELIN
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 15 juin 2026
Et publication ou notification le 15 juin 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC
22 (Côtes-d'Armor)